Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606052-20231124-2023-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2023

Nº 2023-077 L'an deux mil VINGT TROIS, le VINGT-QUATRE du mois de NOVEMBRE, à

DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, 1^{ère} adjointe,

maire par suppléance.

Date de Convocation:

13/11/2023 Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine

<u>Date d'Affichage</u>: N

MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, David PETITON

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 10 Présents : 9

Absent excusé: Monsieur Philippe HERITIER

Votants : 10

Pouvoir: Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET: DECORATIONS DE NOËL

MARGI

L'annulation des décorations lumineuses sur les réverbères l'an dernier a permis de réaliser des économies non négligeables (électricité, location de la nacelle environ $600 \, \text{€}$).

Mr Legrout propose de remplacer l'éclairage des réverbères par un sapin sur la place Sylvain Halfon. Un

Mr Legrout propose de remplacer l'éclairage des réverbères par un sapin sur la place Sylvain Halfon. Un devis de 126 € a été réalisé auprès des jardins d'Avremesnil pour un épicéa de 4 m.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le remplacement des décorations des réverbères par la mise en place d'un sapin place Sylvain Halfon et valident le devis des Jardins d'Avremesnil.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX 1^{ère} adjointe Pour le maire empêché